

Au Sénat

Al-Nida, 30 mars 1948

On dit que la politique est, avant toute chose, une précaution véritable pour l'avenir — et l'on dit, pour cette raison même, que nul n'a jamais formulé, pour les hommes d'État des peuples et les dirigeants des nations, leur propre principe directeur en une phrase unique, complète et concise, aussi frappante par sa propre précision, sa propre vérité, et sa propre brièveté, que ne le fit le poète arabe ancien, lorsqu'il dit :

*Mesure bien la place de ton propre pied, avant de faire le pas —
car quiconque gravit une pente glissante sans y prendre garde, glisse.*

On dit, pour cette même raison, que la prudence, la précaution, et la réflexion véritable sur les conséquences, avant toute action entreprise, demeurent toutes tributaires d'un discernement véritablement perspicace, d'esprits véritablement vifs, d'une culture véritablement vaste, et de la propre connaissance qu'a l'homme de ce qu'il doit faire, et de ce qu'il doit laisser de côté.

Ceux dont le discernement est émoussé, l'esprit fermé, la culture étroite, et le savoir limité, demeurent les hommes les moins capables de gouverner les peuples, et les plus dignes d'être fermement écartés de toute tentative en ce sens, tenus à une distance véritable, sans hésitation, sans délai, sans réticence. Ces mêmes principes s'appliquent à la politique intérieure exactement comme ils s'appliquent à la politique étrangère — mais leur propre importance, en politique étrangère, se révèle véritablement plus grande encore, leur propre observance véritablement plus essentielle, et tout manquement à cet égard entraîne des variétés de difficulté véritable n'admettant nulle réelle échappatoire, des variétés de péché véritable dont la patrie ne trouvera peut-être aucune issue, des fardeaux que de nombreuses générations pourraient bien porter, sans jamais trouver de réel moyen d'en alléger le poids.

Un gouvernement incompetent peut bien commettre des erreurs, dans la gestion des affaires intérieures — mais le gouvernement compétent qui lui succède pourrait encore se voir accorder la chance de corriger l'erreur, et de redresser ce qui était tordu, et le peuple, en fin de compte, ne souffre nul réel tort supplémentaire à supporter les conséquences de ses propres manquements véritables, et à endurer sa propre épreuve pour avoir permis à des gouvernements incompetents de

s'emparer du contrôle de ses propres affaires, de dominer sa propre infrastructure, et d'assumer sur lui les fardeaux du gouvernement.

Et la propre souffrance d'un peuple, sous les erreurs de tels gouvernements incompetents et inadéquats, pourrait bien produire une leçon véritablement utile pour son propre avenir — lui enseignant que les affaires du gouvernement ne devraient jamais être confiées, sinon à ceux véritablement qualifiés pour elles, véritablement capables d'en porter les propres fardeaux.

Un peuple indépendant peut véritablement supporter les conséquences de ses propres erreurs, et récolter les fruits de ses propres choix corrects, tant que l'affaire ne s'étend jamais au-delà de lui-même, vers d'autres peuples encore, et ne s'étend jamais au-delà de la génération présente, vers des générations encore cachées dans l'avenir inconnu. Les affaires de politique étrangère, cependant, se révèlent véritablement, profondément différentes — car elles exposent la propre indépendance d'un peuple à un réel danger, exposent aussi la propre indépendance des peuples amis à un réel danger, et accablent les générations futures de restrictions, et de chaînes, véritablement injustifiées. Si les manquements en matière intérieure peuvent véritablement être tolérés, les manquements en matière de politique étrangère ne devraient jamais être tolérés, ni acceptés, de quelque gouvernement que ce soit, quel que soit son propre caractère.

Pour toutes ces mêmes raisons, les esprits éclairés ont véritablement loué le Sénat pour deux positions particulières, dont le Parlement égyptien n'a peut-être jamais connu l'égal, depuis que la vie parlementaire a commencé en Égypte. La première de ces mêmes positions a déjà atteint sa propre conclusion, et l'a atteinte bien, de la meilleure manière possible dont une telle affaire pouvait se conclure : la propre position du Sénat concernant l'affaire pétrolière. Le professeur Fouad Serageddine Pacha se vit accorder la part la plus complète possible dans cette même prise de position magnifique et noble — c'est lui qui souleva le premier cette même question, la soulevant dans un esprit véritablement remarquable de précision, de patience, et d'investigation approfondie, de confiance, de résolution, de fermeté et de détermination, de modération dans l'opinion, de modération dans le discours, de modération dans la présentation, et de modération dans sa propre conduite parlementaire elle-même. Tout cela ensemble lui permit de convaincre ses propres collègues sénateurs, wafdistes et non-wafdistes à la fois, et d'amener le Sénat à contraindre le

gouvernement à revenir sur sa propre voie appropriée, l'obligeant à respecter la constitution, d'une part, et à véritablement sauvegarder, et préserver, les propres droits du peuple, d'autre part.

Cette même affaire pétrolière paraît véritablement simple, en apparence — mais ce jeune sénateur sut exactement comment l'approfondir, et comment permettre à ses propres collègues sénateurs de l'approfondir aussi, et d'en saisir la propre portée réelle sur la politique étrangère égyptienne. Le pétrole compte, sans nul doute, parmi les éléments les plus déterminants façonnant la politique mondiale elle-même. Tout État possédant une part de ses propres sources pétrolières, puis accordant l'exploitation de ces mêmes sources à des compagnies étrangères, sans prendre la précaution la plus soigneuse, la plus précise, pour son propre avenir politique et économique, ne fait rien de plus qu'imposer à son propre peuple l'abaissement politique, et l'abaissement économique, les deux à la fois. Ceux qui louent Fouad Serageddine, et le Sénat, pour cette même position ferme et noble, n'exagéreront jamais, n'iront jamais trop loin, quelle que soit l'abondance des louanges qu'ils leur offrent.

La seconde position est la propre position du Sénat sur la question du Soudan — véritablement noble, véritablement remarquable, à l'heure actuelle, bien que j'ignore comment elle évoluera, ni où elle finira par aboutir. Mais j'espère véritablement que le Sénat demeurera fidèle à lui-même, et à sa propre patrie, en cette matière, exactement comme il demeura fidèle à lui-même, et à sa propre patrie, dans l'affaire pétrolière. Et puisque le Sénat s'est déjà montré le premier à véritablement ressentir son propre devoir, le premier à véritablement peser les intérêts politiques supérieurs exactement comme ils devraient l'être, le premier à contraindre le gouvernement à revenir de son erreur, une fois déjà empêtré en elle, et à se prémunir contre l'erreur avant même d'y être poussé — il semble juste que nous devrions nous tourner vers le Sénat, à la fois pour l'assister, et pour rechercher sa propre assistance, en même temps.

Assistons-le donc dans cette même tâche ardue et véritablement sérieuse qu'il semble déterminé à bien accomplir, cette année même : protéger le gouvernement de lui-même, et des circonstances qui l'entourent, et protéger le peuple de la propre erreur du gouvernement, ou de sa propre déviation de ce qui est juste. Et recherchons son propre appui, aussi, face à certains problèmes politiques véritablement sérieux qui menacent presque de confronter l'Égypte, s'ils ne l'ont pas déjà fait —

des problèmes qui, si les Égyptiens n'y demeurent pas véritablement attentifs, pourraient bien les pousser vers des désastres, ou faire s'abattre sur eux des désastres n'admettant nul réel dénombrement.

Je ne parlerai, dans ce même texte, ou dans ce qu'il en reste, que d'un seul problème — celui qui me semble le plus grave des problèmes confrontant désormais les pays indépendants, en ces jours mêmes. Combien plus grave, alors, pour un pays qui n'a pas encore obtenu sa propre indépendance complète du tout ? Ce même problème naît du différend même désormais soulevé entre la Russie soviétique et l'Amérique capitaliste, et les autres États désormais divisés entre ces deux mêmes puissances, monopolisant, à ce stade particulier du développement même du monde, la force véritable, la portée véritable, et l'autorité véritable.

La Russie a déjà établi sa propre union à travers l'Europe orientale et centrale, y annexant les États qu'elle a annexés, par ses propres moyens particuliers — des moyens véritablement rudes, ou véritablement doux, je ne sais. Les États-Unis d'Amérique ont de même établi leur propre union particulière en Europe occidentale, ou y ont annexé les États qu'ils ont annexés, par leurs propres moyens particuliers — une réelle séduction, ou une réelle intimidation, je ne sais pas non plus... La Russie regarde vers le Proche-Orient avec une réelle hésitation ; l'Amérique regarde vers le Proche-Orient sans nulle hésitation du tout. La Russie n'a nuls alliés véritablement liés au Proche-Orient ; l'Amérique a des alliés véritablement liés au Proche-Orient — les Anglais, et les Français.

La main russe, donc, demeure quelque peu distante du Proche-Orient — mais capable de s'y étendre, à tout moment. La main américaine, quant à elle, se trouve véritablement, entièrement proche de l'Orient, s'y étendant déjà, en fait, chaque jour, voire chaque heure — s'y étendant directement, parfois, et par le biais de ses propres alliés, à d'autres moments. Un conflit véritable existe déjà en Grèce, entre la Russie et ses propres partisans, et les États-Unis et leurs propres partisans, dans ce même pays — et il cherche, ou tente, à s'établir en Turquie aussi, la Méditerranée elle-même servant de site même à cette même lutte. Les hommes ont commencé, depuis plus d'un an désormais, à parler d'une union orientale, destinée à résister à l'expansion russe — la Grèce et la Turquie, dit-on, sont celles qui poseront la fondation même de cette même union, s'accordant entre elles d'abord, un processus déjà en cours, avant d'inviter ensuite les États arabes à s'y joindre, un processus,

dit-on, déjà en marche aussi. Si cette même union orientale venait à voir le jour, des relations seraient alors organisées entre elle et l'union occidentale, établissant un front véritablement puissant pour résister à l'expansion russe sur toute la terre.

Voilà exactement ce dont parlent les hommes, et il semble fort probable que la plus grande part de tout cela soit véritablement vraie. Et nous arrivons ici précisément à ce dont l'Égypte a véritablement besoin, en fait de prudence, de vigilance, et de précaution : l'Égypte détient des intérêts, et des droits, qui doivent véritablement être respectés, et il demeure son propre droit véritable, sur ses propres hommes d'État, ses propres dirigeants, ses propres décideurs, qu'ils n'exposent jamais aucune part de ses propres intérêts, ni de ses propres droits, à un réel danger, ni ne l'entraînent dans des aventures politiques qui pourraient bien se terminer, en fin de compte, par la catastrophe véritable d'une guerre dévastatrice et écrasante, n'épargnant rien ni personne — pour nulle autre raison, sinon que la Russie soviétique et les États-Unis d'Amérique se disputent l'influence, et l'autorité.

Le danger le plus grave de tous serait qu'un gouvernement égyptien, quel qu'il soit, se trouve poussé dans cette même aventure, véritablement influencé, comme d'autres gouvernements l'ont déjà été, par l'intimidation, et la séduction, par la tentation, et la crainte.

La toute première chose incombant au Sénat, j'espère véritablement, est qu'il adopte une position véritable de prudence, et de vigilance, ne dormant lui-même, ni ne laissant personne d'autre dormir, jusqu'à ce que cette même crise se soit véritablement dissipée. L'Égypte n'a nul réel besoin d'être amenée à brûler dans le feu de la guerre, pour que ce camp ou celui-là triomphe — elle a, plutôt, un réel besoin d'achever sa propre indépendance, et de se consacrer entièrement à la réforme véritable dont elle a besoin.

Il existe deux affaires que l'Égypte ne devrait jamais oublier, et dont elle ne devrait parler d'aucune alliance, ni d'aucune union, avant de les avoir véritablement, complètement réglées d'abord. La première : qu'elle obtienne sa propre indépendance particulière, complète, dans toute sa mesure, entièrement exempte de toute tache — une indépendance qui ne pourra jamais être atteinte, sinon sur le fondement même de l'évacuation, et de l'unité de la vallée du Nil. La seconde : que les questions en suspens entre l'Orient arabe et l'Occident euro-américain soient résolues pleinement, et honorablement — résolvant la question palestinienne

d'une manière garantissant véritablement aux Arabes leur propre dignité, et leur propre droit à une vie libre et honorée dans leur propre patrie ; résolvant les problèmes en suspens entre l'Irak et la Grande-Bretagne ; et résolvant les problèmes en suspens entre l'Afrique du Nord et la France.

Si ces deux mêmes affaires étaient réglées, l'Égypte serait alors véritablement libre de considérer, selon ses propres termes, s'il faut s'allier, ou non, s'il faut s'unir, ou non. Avant cela, cependant, toute pensée d'alliance, ou d'union, ne revient à rien d'autre qu'à une pensée d'asservissement de l'Égypte, et de ses propres voisins, à la propre domination de l'autorité américano-européenne. Le Sénat romain, aux jours mêmes de la gloire de Rome, avait coutume, chaque fois que l'État se trouvait exposé à quelque danger véritable, d'émettre ce même décret historique bien connu, contenant précisément cette même formule : « Que les deux consuls veillent à ce que la République ne subisse aucun dommage. »

Que le Sénat égyptien fasse donc revivre cette même tradition romaine ancienne — qu'il demeure véritablement vigilant, et contraigne le gouvernement à demeurer vigilant avec lui, afin que l'Égypte ne subisse jamais aucun dommage !